

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 8 mai 2012 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de madame Marie-Claude B-Nichols, mairesse.

Présences :

Madame la conseillère, Danie Deschênes
Messieurs les conseillers, Daniel Lauzon, Bernard Groulx,
Normand Pigeon et Jean Fournel

Également présente : Mme Katherine-Erika Vincent, directrice générale

Absent : monsieur le conseiller, Sylvain Lemire

OUVERTURE DE LA SÉANCE**2012-05-124 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'approuver l'ordre du jour, tel que modifié.

Points ajoutés :

- 7.1 Appel d'offres GT2012-07 : travaux pour le prolongement de la rue Forest – adjudication;
- 7.2 Achat de billets – tournoi de golf 3^e édition IGA Extra Rochette Vézina;
- 7.3 Achat de billets – tournoi de golf Coteau-du-Lac;
- 7.4 Octroi d'une subvention – Grand rassemblement des aînés de Vaudreuil et Soulanges (G.R.A.V.E.S.);
- 7.5 Octroi d'une subvention – Centre multisport de Vaudreuil-Soulanges;
- 7.6 Octroi de contrat plan stratégique – CIMA +;
- 7.7 Demande de subvention au député de Vaudreuil pour l'amélioration du réseau routier pour l'année 2012.

ADOPTÉE

2012-05-125 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 AVRIL 2012

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 avril 2012, au moins 24 heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 avril 2012, tel que corrigé à la résolution suivante :

2012-04-94 : Ajouté au dernier paragraphe après le mot réglementation « et par le fait même avoir un total des 2 marges latérales de 5 mètres ».

ADOPTÉE

2012-05-126 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS D'AVRIL 2012 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois d'avril 2012, au montant de **251 829.42 \$**.

ADOPTÉE

2012-05-127 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AVRIL 2012 – APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois d'avril 2012, au montant de **189 092.16 \$**.

ADOPTÉE

2012-05-128 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011

La trésorière dépose le rapport financier et le rapport des vérificateurs pour l'exercice financier 2011, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

2012-05-129 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 440-6 : MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 440 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 17 avril 2012 de la présentation d'un règlement modifiant le règlement no 440;

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement no 440 notamment aux fins d'ajouter un délai de validité pour la déclaration des travaux et ajouter une disposition relative aux sanctions;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes désirant s'exprimer, tel que prévu par la loi;

Considérant que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes* ont été remplies et que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement no 440-6 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'adopter le premier projet de règlement no 440-6 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les permis et les certificats no 440 aux fins d'ajouter un délai de validité pour la déclaration des travaux et ajouter une disposition relative aux sanctions ».

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue au Carrefour Notre-Dame à la date et l'heure déterminée par la greffière et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis;

Que copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

2012-05-130 SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 437-23 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437 – ADOPTION

Considérant qu'il y a lieu de modifier à nouveau le règlement de zonage no 437 aux fins de modifier les dispositions applicables à une remise, de modifier les dispositions applicables à l'entreposage des cabanes à pêche et de modifier la grille des usages et normes pour la zone H-120;

Considérant qu'un avis de motion a été donné et que le premier projet de règlement no 437-23 a été adopté lors de la séance tenue le 17 avril 2012;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 8 mai 2012;

Considérant que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes* ont été remplies et que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement no 437-23 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'adopter le second projet de Règlement no 437-23 intitulé « Règlement modifiant diverses dispositions du règlement de zonage no 437 ».

Que ce projet soit présenté aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire et qu'un avis public invitant les personnes à présenter une demande soit diffusé dans un journal local.

ADOPTÉE

2012-05-131 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2012-04 – LOT 4 609 714 (56, RUE JEAN-PAUL-LEMIEUX)

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure no 2012-04 et que le Conseil a pris connaissance de l'avis donné par ce dernier;

Considérant que l'application stricte du règlement aurait pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant que la dérogation demandée n'aurait pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le Conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce Conseil.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'accepter la partie concernant la piscine creusée, de la demande de dérogation mineure no 2012-04, lot 4 609 714, à l'effet de régulariser une piscine creusée dont la distance avec la ligne arrière de terrain est de 1,7 mètre au lieu des 2 mètres prescrits à la réglementation;

Et de refuser la partie de la dérogation mineure portant sur le patio.

ADOPTÉE

2012-05-132 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2012-05 : LOT 2 068 818 (7, RUE ROULEAU)

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure no 2012-05 et que le Conseil a pris connaissance de l'avis donné par ce dernier;

Considérant que l'application stricte du règlement aurait pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant que la dérogation demandée n'aurait pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le Conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce Conseil.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure no 2012-05, lot 2 068 818, concernant un immeuble situé au 7, rue Rouleau, à l'effet de permettre l'agrandissement du bâtiment principal avec une marge de recul avant de 6,6 mètres au lieu des 7,5 mètres prescrits à la réglementation.

ADOPTÉE

2012-05-133 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2012-06 : LOT 2 068 356 (1728, BOULEVARD PERROT)

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure no 2012-06 et que le Conseil a pris connaissance de l'avis donné par ce dernier;

Considérant que l'application stricte du règlement aurait pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant que la dérogation demandée n'aurait pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le Conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce Conseil.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'**accepter** la demande de dérogation mineure no 2012-06, lot 2 068 356, concernant un immeuble situé au 1728, boulevard Perrot, à l'effet de régulariser un escalier ouvert donnant accès au rez-de-chaussée empiétant de 5,91 mètres dans la marge de recul avant au lieu des 2 mètres prescrits à la réglementation et dont la distance minimale à la ligne latérale est de 1,73 mètre au lieu des 2 mètres prescrits à la réglementation; conditionnellement à ce que la dernière marche ne dépasse pas le prolongement de la façade principale au bâtiment;

- 48 - Et de régulariser une galerie empiétant davantage dans la marge de recul avant que l’empiétement maximal de 2 mètres prescrits à la réglementation et dont la distance minimale à la ligne latérale est de 1,38 mètre a lieu des 2 mètres prescrits à la réglementation.

ADOPTÉE

2012-05-134 **OCTROI DE SUBVENTION – SOUTIEN À L’ÉLITE SPORTIVE – SPENCER BOUGIE**

Considérant la volonté du conseil municipal de soutenir l’élite sportive de NDIP;

Considérant que Spencer Bougie représente l’élite sportive dans la pratique de la natation;

Considérant que les articles 4.90 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* permettent l’octroi d’une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d’octroyer une subvention pour l’année 2012 à **Spencer Bougie**, afin de l’aider dans la poursuite de ses objectifs, d’une somme totale de **250 \$**.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d’opération et imputée au poste budgétaire 1-02-721-80-992.

ADOPTÉE

2012-05-135 **OCTROI DE SUBVENTION – SOUTIEN À L’ÉLITE SPORTIVE – VÉRONIQUE DEMERS**

Considérant la volonté du conseil municipal de soutenir l’élite sportive de NDIP;

Considérant que Véronique Demers représente l’élite sportive dans la pratique du triathlon;

Considérant que les articles 4.90 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* permettent l’octroi d’une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d’octroyer une subvention pour l’année 2012 à **Véronique Demers**, afin de l’aider dans la poursuite de ses objectifs, d’une somme totale de **500 \$**.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d’opération et imputée au poste budgétaire 1-02-721-80-992.

ADOPTÉE

2012-05-136 **OCTROI DE SUBVENTION – SKIEURS DE L’ÎLE**

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d’octroyer aux Skieurs de l’Île une subvention d’un montant de **510 \$**, pour le soutien aux inscriptions de 102 skieurs de Notre-Dame-de-L’Île-Perrot pour la saison 2011-2012;

Que cette dépense soit financée par le budget d’opération et imputée au poste budgétaire 1-02-721-80-992.

ADOPTÉE

2012-05-137 AUTORISATION DE FERMETURE D'UN TRONÇON DU BOUL. ST-JOSEPH NORD DANS LE CADRE DE NOTRE-DAME EN FÊTE 2012

Considérant que la Ville tiendra les 7 et 8 juillet prochain l'événement Notre-Dame en fête;

Considérant la demande de l'organisateur du Tacotosport afin que la Ville procède à la fermeture d'un tronçon du boulevard St-Joseph Nord dans le cadre de l'organisation de courses de tacot;

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu que la Ville autorise, du vendredi 6 juillet 9 h au dimanche 8 juillet 19 h : la fermeture du boulevard St-Joseph Nord entre la rue Hubert-Leduc et le boulevard Virginie-Roy; la déviation de la circulation du boulevard St-Joseph Nord vers la rue Hubert-Leduc/rue Françoise-Cuillierier pour arriver au boulevard Virginie-Roy (et vice-versa).

ADOPTÉE

2012-05-138 ENGAGEMENT DE PERSONNEL-CADRE – GREFFIÈRE ADJOINTE

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'engager madame **Tania Murphy** au poste de greffière adjointe, rétroactivement au 30 avril 2012, selon les conditions prévues à son contrat et à l'entente des cadres.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-141-00-110.

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer l'entente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE

2012-05-139 RESSOURCES HUMAINES : SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT – CSN : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 2012-07

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, la lettre d'entente numéro 2012-07 concernant la restructuration du service de la trésorerie, la modification des postes existants et la création d'un nouveau poste.

ADOPTÉE

2012-05-140 ENGAGEMENT DE PERSONNEL-CADRE – RESPONSABLE EN COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENT

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'engager monsieur **Éric Leclerc**, au poste de responsable en communication et événement, à compter du 14 mai 2012 selon les conditions prévues à son contrat et à l'entente des cadres.

50 - Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-171-00-110.

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer le contrat à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE

2012-05-141 OCTROI DE CONTRAT EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE – CIMA +

Considérant la volonté de la Ville de procéder à la mise en place d'un projet d'implantation de mesures énergétiques à l'intérieur du parc immobilier de la Ville.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu de retenir les services de **CIMA +**, pour la réalisation de l'étape 1 du projet soit l'élaboration des documents d'appels d'offres au montant de **6 000 \$**, plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-131-00-419.

ADOPTÉE

2012-05-142 AGAIP – SOUPER ANNUEL – ACHAT DE BILLETS

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu que la Ville achète **2** billets pour le souper annuel de l'Association des Gens d'Affaires de L'Île-Perrot, laquelle se tiendra au Club de golf Atlantide, le **23** mai prochain, au coût total de **250 \$**, les conseillers Bernard Groulx et Sylvain Lemire sont autorisés à participer à cette activité.

Que cette dépense soit financée par le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-310.

ADOPTÉE

2012-05-143 APPEL D'OFFRES GT2012-07 : TRAVAUX POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE FOREST - ADJUDICATION

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour le prolongement de la rue Forest;

Considérant que les soumissions ont été ouvertes le 4 mai 2012;

Considérant que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions;

Considérant que la soumission retenue rencontre les conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres GT2012-07;

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu que le contrat pour les travaux pour le prolongement de la rue Forest soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie **Entreprise C. Sauvé inc.**, au montant de **1 369 199,97 \$**, plus taxes, suivant les documents d'appel d'offres.

Le tout conditionnellement à l'approbation d'un règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et conditionnel à l'obtention des autorisations requises par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

ADOPTÉE

2012-05-144 **ACHAT DE BILLETS – TOURNOI DE GOLF 3^e ÉDITION IGA EXTRA ROCHETTE VÉZINA INC.**

Considérant, notamment, l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*;

Considérant que les profits du tournoi de golf seront versés au profit de la formation de la jeunesse.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'acheter 2 billets pour le tournoi de golf au profit de la 3e Édition du tournoi de golf IGA extra Rochette Vézina inc., qui se tiendra le 26 juin 2012 au Club de golf Summerlea au coût total de **520 \$**, payable à Supermarché Don-Quichotte et d'autoriser la mairesse **Marie-Claude B-Nichols** et la conseillère **Danie Deschênes** à y participer.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2012-05-145 **ACHAT DE BILLETS – TOURNOI DE GOLF COTEAU-DU-LAC**

Considérant notamment l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*;

Considérant que les profits du tournoi de golf seront versés au Club Optimiste de Coteau-du-Lac afin de poursuivre leur action auprès des enfants.

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'acheter deux billets pour le tournoi de golf Coteau-du-Lac, qui se tiendra le 6 juillet 2012 au club de golf Rivière-Rouge au coût total de **250 \$** payable au Club Optimiste de Coteau-du-Lac et d'autoriser la mairesse **Marie-Claude B-Nichols** et la conseillère **Danie Deschênes** à y participer.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2012-05-146 **OCTROI D'UNE SUBVENTION – GRAND RASSEMBLEMENT DES AÎNÉS DE VAUDREUIL ET SOULANGES (G.R.A.V.E.S.)**

Considérant que la Ville a reçu une demande d'aide financière du G.R.A.V.E.S. afin de contribuer à l'organisation d'un dîner pour souligner leur 25^e anniversaire;

Considérant que les articles 4.90 et suivants de la *Loi sur les Compétences municipales* permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'octroyer une subvention au Grand Rassemblement des Aînés de Vaudreuil et de Soulanges d'une somme de **150 \$**.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2012-05-147 OCTROI D'UNE SUBVENTION – CENTRE MULTISPORTS DE VAUDREUIL-SOULANGES

Considérant que la ville a reçu une demande d'aide financière du Centre Multisports de Vaudreuil-Soulanges afin de réaliser leur projet *En région de connaissances*, sous le thème *Ma communauté en santé*.

Considérant que les articles 4.90 et suivants de la *Loi sur les Compétences municipales* permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'octroyer une subvention au Centre Multisports de Vaudreuil-Soulanges d'une somme de **3 000 \$**, afin de soutenir la mise en œuvre du projet de médiation culturelle, intitulé « En région de connaissance ».

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-171-00-345.

ADOPTÉE

2012-05-148 OCTROI DE CONTRAT PLAN STRATÉGIQUE – CIMA +

Considérant la volonté de la Ville de procéder à l'élaboration d'un Plan stratégique.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'octroyer le contrat de l'élaboration d'un plan stratégique à **CIMA +** au montant de **19 995 \$**, plus taxes et d'autoriser la directrice générale à signer le contrat à intervenir entre les parties.

Que cette dépense soit puisée au surplus libre et imputée au poste budgétaire 1-02-131-00-419.

ADOPTÉE

2012-05-149 DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPUTÉ DE VAUDREUIL POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER POUR L'ANNÉE 2012

Considérant la demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier adressée au député de Vaudreuil portant le numéro 2012-01-12.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu que la subvention serve à effectuer des travaux pour l'amélioration du réseau routier, notamment, sur les rues Picard, Parmentier et Trenet, ainsi qu'une partie du boulevard Perrot.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES DOCUMENTS ET RAPPORTS

Rapport du mois d'avril 2012 de la Gestion du territoire;
Procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 24 avril 2012.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2012-05-150 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de lever la séance à 20h29.

ADOPTÉE

Marie-Claude B-Nichols
Mairesse

Katherine-Erika Vincent
Directrice générale

/vc

